

# INFO TERRASSE

HIVER 2025-2026



Photo : Olga Cassetta



# Mot du maire MICHEL BOURDEAU

Chers Terrassois, chères Terrassoises,



C'est avec une profonde reconnaissance que je débute ce quatrième mandat à titre de maire de Terrasse-Vaudreuil. Je tiens d'abord à vous remercier sincèrement pour la confiance renouvelée que vous m'avez accordée lors des dernières élections municipales. Votre appui m'honore et me motive à poursuivre le travail entrepris avec la même rigueur, la même transparence et le même attachement à notre belle communauté.

Au cours de la campagne électorale, plusieurs d'entre vous avez pris le temps de venir me rencontrer, de partager vos idées, vos préoccupations et vos espoirs pour l'avenir de notre municipalité. J'ai pris bonne note de chacun de vos commentaires. Ces échanges m'ont confirmé que, malgré nos points de vue parfois différents, nous partageons tous le même objectif, soit de faire de Terrasse-Vaudreuil un milieu de vie toujours plus accueillant, sécuritaire et dynamique.

Je m'engage à ce que votre voix continue d'être entendue. Je m'engage aussi, avec les membres du conseil, à évaluer la faisabilité de suggestions soulevées lors de cette campagne électorale, notamment en ce qui a trait à l'amélioration de nos communications. La gouvernance municipale peut sembler incompréhensible pour plusieurs et nous allons tenter de mieux vulgariser nos obligations et décisions afin de susciter une meilleure compréhension à l'égard de l'appareil municipal.

Le nouveau conseil municipal, formé de femmes et d'hommes dévoués et motivés, travaillera dans un esprit de collaboration, de respect et de transparence. Ensemble, nous veillerons à prendre des décisions réfléchies, centrées sur le bien-être collectif et la saine gestion des ressources publiques.

Au cours des prochains mois, nous mettrons l'accent sur la continuité des projets amorcés, tout en intégrant de nouvelles priorités qui répondent aux besoins exprimés par la population, dans le respect de notre capacité financière et des subventions qui nous seront octroyées. Que ce soit en matière d'infrastructures, de développement durable, de loisirs ou de sécurité, notre objectif demeure d'améliorer la qualité de vie de tous les Terrassois et Terrassoises.

Je vous invite à demeurer engagés, à participer activement à la vie municipale et à continuer de faire entendre vos idées. C'est ensemble que nous pourrons maintenir nos acquis et bâtir l'avenir de Terrasse-Vaudreuil, dans un climat d'écoute et de respect mutuel.

Merci encore de votre confiance. C'est un honneur de continuer à vous représenter et à travailler pour vous.

*Michel Bourdeau, maire*

Vous pouvez joindre le maire à : [michel.bourdeau@terrasse-vaudreuil.ca](mailto:michel.bourdeau@terrasse-vaudreuil.ca)

## Table des matières

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2-5

HYGIÈNE DU MILIEU

15-16

ANIMAUX | RÈGLEMENTATION

6-8

SANTÉ | BIEN-ÊTRE

19

SÉCURITÉ PUBLIQUE

9-13

URBANISME | DÉVELOPPEMENT

20

TRAVAUX PUBLICS

14

LOISIRS | VIE COMMUNAUTAIRE

21-23

## SÉANCES du CONSEIL

Les séances ordinaires du conseil ont lieu au centre communautaire et débutent à 19 h 30.

### CALENDRIER DES PROCHAINES SÉANCES

**Mardi 13 janvier 2026 \***

**Mardi 20 janvier 2026**

**Mardi 10 février 2026**

**Mardi 10 mars 2026**

**Mardi 14 avril 2026**

**Mardi 12 mai 2026**

**Mardi 9 juin 2026**

\* Séance extraordinaire



**PETER SCHIEFKE**  
Député | Member of Parliament  
VAUDREUIL

450-510-2305     [f](#) [i](#)  
[Peter.Schifke@parl.gc.ca](mailto:Peter.Schifke@parl.gc.ca)  
223 Av. Saint-Charles  
Vaudreuil-Dorion J7V 2L6



**MARIE-CLAUDE NICHOLS**  
DÉPUTÉE DE VAUDREUIL

416, boulevard Harwood  
Vaudreuil-Dorion, Québec J7V 7H4  
T. 450 424-6666

 ASSEMBLÉE NATIONALE  
DU QUÉBEC

## Votre nouveau CONSEIL MUNICIPAL



### **FRANÇOIS DURIVAGE | SIÈGE N° 1**

[francois.durivage@terrasse-vaudreuil.ca](mailto:francois.durivage@terrasse-vaudreuil.ca)

« Fort de mon expérience comme pompier, je désire mettre mon sens du service et mon engagement au profit de la municipalité. La sécurité et le bien-être de nos citoyens guideront mes actions comme conseiller municipal. »



### **YOSSELYN ARGÜELLO BLANCO | SIÈGE N° 2**

[yosselyn.arguello.blanco@terrasse-vaudreuil.ca](mailto:yosselyn.arguello.blanco@terrasse-vaudreuil.ca)

« J'ai 23 ans et je suis étudiante en Technique en éducation à l'enfance. Je suis résidente de Terrasse-Vaudreuil depuis 2013, j'ai à cœur cette petite ville où j'ai eu la chance de travailler à la bibliothèque et au Terrasse-Café. Passionnée par le contact humain et la vie communautaire, j'aime m'impliquer dans mon milieu et contribuer au bien-être des citoyens. »



### **ALYSSIA LALONDE | SIÈGE N° 3**

[alyssia.lalonde@terrasse-vaudreuil.ca](mailto:alyssia.lalonde@terrasse-vaudreuil.ca)

« Je suis bachelière en communication marketing. Passionnée de sport et de moments partagés en famille ou entre amis, j'aime relever de nouveaux défis et m'investir dans des projets inspirants. »



### **ERIC LEDUC | SIÈGE N° 4**

[eric.leduc@terrasse-vaudreuil.ca](mailto:eric.leduc@terrasse-vaudreuil.ca)

« Je m'engage à une gestion transparente et efficace, en utilisant les données et les faits pour prendre les meilleures décisions pour toutes les familles de Terrasse-Vaudreuil. »



### **ISABEL BOULAY | SIÈGE N° 5**

[isabel.boulay@terrasse-vaudreuil.ca](mailto:isabel.boulay@terrasse-vaudreuil.ca)

« Ce 2<sup>e</sup> mandat me permettra de poursuivre avec rigueur, passion et agilité mon engagement dans l'optimisation des ressources tant monétaires qu'environnementales. Merci de m'avoir réitéré votre confiance ! »



### **JOSÉE PAQUETTE-BOUGIE | SIÈGE N° 6**

[josee.paquette-bougie@terrasse-vaudreuil.ca](mailto:josee.paquette-bougie@terrasse-vaudreuil.ca)

« Je suis résidente et éducatrice en milieu familial depuis 28 ans. Présidente de l'organisme Soccer Amical depuis 4 ans, avec 150 joueurs inscrits, l'organisme engage 15 étudiants chaque été. Mission pour mes 4 prochaines années : faire de la sensibilisation sur les matières résiduelles afin de réduire nos déchets. »

Photos : Josiane Farand — lartdecapter.com

## Coordonnées

**74, 7<sup>e</sup> Avenue  
Terrasse-Vaudreuil QC  
J7V 3M9**

Téléphone  
**514 453-8120**

Adresse courriel  
**info@terrasse-vaudreuil.ca**

Site Web  
**www.terrasse-vaudreuil.ca**

## Horaire régulier

**Du lundi au vendredi**  
8 h 30 à 12 h  
13 h à 16 h 30

**HORAIRE DES FÊTES**  
**Les bureaux seront fermés**  
du 22 décembre 2025  
au 2 janvier 2026  
inclusivement.



## Taxes municipales

Le compte de taxes est envoyé au propriétaire en janvier ou février. Il est de votre responsabilité de le faire parvenir à votre créancier hypothécaire si celui-ci se charge d'effectuer les versements.

Nous encourageons le paiement des taxes via le site Internet de votre institution financière. Vous pouvez également déposer vos chèques dans la chute à courrier située à la droite de l'entrée principale.

## BOTTIN D'URGENCE

<b>POLICE - AMBULANCE - POMPIERS (urgence immédiate)</b>	<b>9-1-1</b>
INFO-SANTÉ (consultation téléphonique - infirmière)	<b>8-1-1</b>
BELL CANADA (fils dans la rue)	<b>6-1-1</b>
TRANSPORTS-QUÉBEC (état du réseau routier)	<b>5-1-1</b>
SERVICES MUNICIPAUX D'INTERVENTION (bris d'aqueduc, entraves, travaux publics, refoulement, gel de conduites etc.)	<b>3-1-1</b>
PROGRAMME ET RESSOURCES COMMUNAUTAIRES (grande région de Montréal)	<b>2-1-1</b>
CENTRE ANTIPOISON	<b>1 800 463-5060</b>
CN POLICE FERROVIAIRE (barrière 23.57 subdivision Kingston)	<b>1 800 465-9239</b>
CP POLICE FERROVIAIRE (barrière 18.07 subdivision Vaudreuil)	<b>1 800 465-9239</b>
ÉCHEC AU CRIME	<b>1 800 711-1800</b>
GARDE CÔTIÈRE (situations de détresse des navigateurs)	<b>*16</b>
GAZ MÉTROPOLITAIN - INFO EXCAVATION	<b>514 286-9228</b>
HYDRO-QUÉBEC (panne)	<b>1 800 790-2424</b>
SÛRETÉ DU QUÉBEC - appels non urgents	<b>310-4141 ou *4141</b>
SÛRETÉ DU QUÉBEC - administration (599, boul. Harwood, Vaudreuil-Dorion)	<b>450 424-1212</b>

## SERVICES SANTÉ

### CLINIQUES MÉDICALES

CLSC - VAUDREUIL-DORION (3031, boul. de la Gare, Vaudreuil-Dorion)	<b>450 455-6171</b>
CLINIQUE MÉDICALE TROIS-LACS (65, boul. Cité des Jeunes, Vaud.-Dorion)	<b>450 455-3322</b>
POLYCLINIQUE MÉDICALE VAUDREUIL (600, Harwood, Vaudreuil-Dorion)	<b>450 455-9301</b>

### HÔPITAUX

HÔPITAL DU SUROît (150, rue St-Thomas, Salaberry-de-Valleyfield)	<b>450 371-9920</b>
HÔPITAL GÉNÉRAL DU LAKESHORE (160, av. Stillview, Pointe-Claire)	<b>514 630-2225</b>

## AUTRES SERVICES

### ANIMAUX

NICHOIR DE HUDSON (oiseaux chanteurs blessés)	<b>450 458-2809</b>
SERVICES QUÉBEC (animaux sauvages suspects / malades — oiseaux de proie blessés)	<b>1 877 644-4545</b>
AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION (animal sauvage mort)	<b>450 246-4125</b>
CONTRÔLE ANIMAL VAUDREUIL-SOULANGES (animal errant ou perdu)	<b>450 510-1508</b>

### DIVERS

ÉCOLE JOSÉ-MARIA (école primaire)	<b>514 453-8201</b>
OFFICE RÉGIONAL D'HABITATION DE VAUDREUIL-SOULANGES	<b>450 218-6994</b>

### TAXE SCOLAIRE

COMITÉ DE GESTION DE LA TAXE SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL (taxe scolaire anglophone)	<b>514 384-5034</b>
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES TROIS-LACS (taxe scolaire francophone)	<b>514 477-7000</b> poste 1830

### TRANSPORT EN COMMUN

EXO - Réseau de transport métropolitain (autobus, trains de banlieue, transport adapté)	<b>514 287-TRAM</b>
--	---------------------

# ADMINISTRATION GÉNÉRALE

## PLAINTES et SUGGESTIONS

**Toute plainte doit être déposée par écrit, dans une enveloppe scellée, à l'hôtel de ville.**



**Votre plainte doit comprendre les informations suivantes :**

- ⦿ Nom complet
- ⦿ Adresse
- ⦿ Numéro de téléphone
- ⦿ Détails spécifiques de la problématique
- ⦿ Lieu précis de la problématique
- ⦿ Date de l'évènement, s'il y a lieu
- ⦿ Signature du plaignant

**AUCUNE PLAINE ANONYME NE SERA CONSIDÉRÉE.**

En aucun temps, il ne sera toléré que les citoyens communiquent ou se présentent directement au domicile de nos employés municipaux.

**Pour toute urgence, nous vous demandons de bien vouloir vous référer aux pages 4, 10, 11 et 14 de cette parution.**

*Contactez-nous pour annoncer vos services et faire paraître votre carte d'affaire dans le prochain Info Terrasse !*



groupe sutton - clodem inc.

AGENCE IMMOBILIÈRE  
9515, boul. Lasalle,  
Lasalle QC H8R 2M9

B 514 364 3315

[claudemarion.com](http://claudemarion.com)  
[SuttonQuebec.com](http://SuttonQuebec.com)

**514 916 7539**

[cmarion@sutton.com](mailto:cmarion@sutton.com)

Renée Daoust, TARC, EARC  
Thérapeute et enseignante en Réflexologie



**VIA CAPITALE PARCOURS**  
Agence immobilière

**Joyce Jones**

Courtier immobilier résidentiel et commercial

Cell. : 514 929-0861

[jojones@live.ca](mailto:jojones@live.ca)



SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGGRÉÉS  
PARTNERSHIP OF CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

826, boulevard Monseigneur-Langlois, bureau 100  
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 1B8

476, avenue Saint-Charles, bureau 102  
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2N6

Téléphone : 514 388-3888 | Télécopieur : 514 389-3205 | Site Web : [www.bcgoc.ca](http://www.bcgoc.ca)

**BCGO S.E.N.C.R.L.**

 membre de MSI, un réseau de firmes professionnelles indépendantes

# ANIMAUX

## ANIMAUX domestiques



La Municipalité assure la sécurité de ses citoyens et de leurs animaux domestiques, sur son territoire par l'entremise d'un contrôleur animalier. Le **Contrôle animal Vaudreuil-Soulanges** a l'autorité d'intervenir au nom de la Municipalité pour récupérer ou capturer des animaux domestiques errants, blessés, ou morts et les amener chez le vétérinaire, les héberger ou les mettre en adoption s'ils ne sont pas réclamés après **QUATRE (4) jours.** Les frais devront être assumés par le propriétaire.

**PAR SENS CIVIQUE ET PAR RESPECT DE LA RÈGLEMENTATION, nous demandons, aux propriétaires de chiens et chats, de ne pas laisser leur animal en liberté.**

**Vous devez vous procurer la licence de chat ou de chien OBLIGATOIRE**, à l'hôtel de ville, au coût de **30 \$** pour la vie entière de l'animal. N'oubliez pas de nous informer de tout changement au dossier (numéro de téléphone, stérilisation, décès de l'animal, etc.). **Il est interdit de garder plus de DEUX (2) chiens et de DEUX (2) chats âgés de plus de HUIT (8) SEMAINES dans une unité d'occupation et ses dépendances.**

## CONTRÔLE ANIMAL : 450 510-1508

## COMPORTEMENT des CHIENS

**Tous les chiens, quelle que soit leur race, seront traités également et sans discrimination dans un cas de comportement agressif. Le contrôleur pourra les soumettre à l'évaluation d'un expert en comportement animal s'il le juge nécessaire.**

En vertu de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens dans un endroit public, **un chien doit, en tout temps, être sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser.** Sauf dans une aire d'exercice canin ou lors de sa participation à une activité canine, notamment la chasse, une exposition, une compétition ou un cours de dressage, **un chien doit également être tenu au moyen d'une laisse d'une longueur maximale de 1,85 m**, cette mesure devant être plus restrictive dans le cas d'un chien déclaré potentiellement dangereux. Un chien de 20 kg et plus doit en outre porter en tout temps, attaché à sa laisse, un licou ou un harnais. Un chien ne peut se trouver sur une propriété appartenant à une personne autre que son propriétaire ou gardien, à moins que la présence du chien ait été autorisée expressément.

## FAUNE SAUVAGE en milieu urbain

- N'approchez jamais les animaux inconnus (sauvages ou domestiques), même s'ils ont l'air en bonne santé ou orphelins;
- Surveillez vos enfants afin d'éviter qu'ils s'en approchent ou les provoquent;
- Ne laissez pas errer vos animaux de compagnie;
- Ne capturez pas les animaux sauvages pour les déplacer ailleurs;
- Pour ne pas attirer d'animaux sauvages sur votre terrain,
  - ⇒ éliminez toute source de nourriture autour de votre maison;
  - ⇒ gardez les poubelles extérieures hors de leur portée;
  - ⇒ fermez les endroits où les rats et mouffettes pourraient s'installer  
(par un grillage métallique sous les balcons ou cabanons, par exemple).

Obtenez plus d'information sur le site du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs au [mffp.gouv.qc.ca](http://mffp.gouv.qc.ca).

# RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

## NUISANCES

### RÈGLEMENT NUMÉRO 656 | Règlement sur les nuisances - RMH 450

#### **ACTIVITÉS NUISIBLES**

Constitue une nuisance et est prohibé le fait, pour toute personne, d'utiliser ou de permettre que soient utilisés une tondeuse à gazon, un tracteur à gazon, un coupe-bordure, une scie à chaîne, une souffleuse à feuilles, à tout autre moment qu'aux heures permises ci-dessous mentionnées. Le présent article ne s'applique pas aux souffleuses à neige, ni aux bruits résultants de travaux d'utilité publique, de travaux d'urgence visant à sauvegarder la sécurité des lieux ou des personnes.

##### **Heures permises :**

Du lundi au vendredi de 7 h à 21 h

Le samedi et les jours fériés de 8 h à 16 h

Le dimanche de 10 h à 16 h

Toutefois, lors de travaux de construction, de démolition ou de réparation d'un bâtiment, les heures diffèrent.

##### **Heures tolérées :**

Du lundi au vendredi de 7 h à 21 h

Le samedi et le dimanche de 9 h à 18 h

\* Le présent article ne s'applique pas lorsqu'il s'agit de travaux d'urgence visant à sauvegarder la sécurité des lieux ou des personnes.

BRUIT •

#### **NUISANCE SUR LA VOIE PUBLIQUE**

Constitue une nuisance et est prohibé le fait, pour toute personne, de :

déposer, laisser ou maintenir des branches destinées à la collecte des **branches** à tout autre moment qu'à la période permise ci-dessous mentionnée :

##### **Période permise :**

Trois (3) jours avant la collecte

BRANCHES

déposer, laisser ou maintenir un bac roulant destiné à la collecte sélective des **matières recyclables** à tout autre moment qu'à la période permise ci-dessous mentionnée :

##### **Période permise :**

À partir de 16 h la veille de la collecte jusqu'à midi le lendemain de la collecte

BACS BLEUS

déposer, laisser ou maintenir un bac roulant destiné à la collecte des **matières organiques et/ou résidus verts** à tout autre moment qu'à la période permise ci-dessous mentionnée :

##### **Période permise :**

À partir de 16 h la veille de la collecte jusqu'à midi le lendemain de la collecte

BACS BRUNS

déposer, laisser ou maintenir un contenant, bac ou sac destiné à la collecte des **résidus verts et/ou feuilles mortes** à tout autre moment qu'à la période permise ci-dessous mentionnée :

##### **Période permise :**

À partir de 16 h la veille de la collecte jusqu'à midi le lendemain de la collecte

RÉS. VERTS / FEUILLES

déposer, laisser ou maintenir un bac roulant destiné à la collecte des **déchets domestiques** à tout autre moment qu'à la période permise ci-dessous mentionnée :

##### **Période permise :**

À partir de 16 h la veille de la collecte jusqu'à midi le lendemain de la collecte

DÉCHETS



Quiconque contrevient au présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 200 \$ en plus des frais.

# RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

## ABRI d'AUTO



Un maximum de deux (2) abris d'auto temporaires simples par unité de logement ou un (1) abri d'auto temporaire double par logement sont autorisés.

Il est seulement permis d'installer un abri d'auto temporaire durant la période comprise **entre le 15 octobre d'une année et le 15 avril de l'année suivante**. L'abri doit obligatoirement être fait d'une charpente métallique tubulaire fabriquée industriellement, de couleur uniforme, sans tache et sans perforation. La distance entre cet abri et la bordure de la voie de circulation ne doit pas être inférieure à trois (3) mètres et une marge latérale minimale de un (1) mètre doit être respectée.

## ABRIS UTILITAIRES

Contactez l'inspecteur en bâtiment pour toute question concernant les abris utilitaires.

## STATIONNEMENT d'HIVER

Nul ne peut stationner son véhicule routier sur la voie publique **entre minuit et 7 h du matin, du 15 novembre au 1<sup>er</sup> avril inclusivement** sur tout le territoire régi par la Municipalité, également lors d'une opération « urgence neige ».

## LAVAGE des MAISONS

Le lavage des maisons est autorisé **deux (2) fois** par année. Le propriétaire doit obtenir, au préalable, un permis à cette fin au coût de **25 \$** en s'adressant à l'hôtel de ville.



Quiconque contrevient au présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 150 \$ en plus des frais. Chaque infraction subséquente est passible d'une amende de 300 \$ en plus des frais.

## VÉHICULE IMMOBILE avec moteur en marche

### Règlement numéro 660 intitulé Règlement relatif à la circulation – RMH 399

**Il est interdit à quiconque de laisser le moteur de son véhicule en marche au ralenti pour une durée supérieure à :**

- trois (3) minutes, par période de soixante (60) minutes, sous réserve des paragraphes 2 et 3;
- cinq (5) minutes, par période de soixante (60) minutes, dans le cas d'un véhicule lourd dont le moteur est alimenté au diesel, sous réserve du paragraphe 3;
- dix (10) minutes, par période de soixante (60) minutes, pour un véhicule lourd dont le moteur est alimenté au diesel, entre la période du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars de l'année suivante.

**Certaines exceptions sont prévues, consultez notre site Web pour en savoir plus.**

## COLPORTAGE

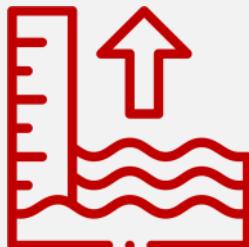


Pour avoir le droit d'effectuer du porte-à-porte, quel qu'en soit le motif, une personne doit présenter une demande écrite au conseil municipal. Si la demande est approuvée, un permis autorisant le colportage lui sera octroyé et le colporteur devra avoir ce permis en sa possession en tout temps. Exigez de le voir si on frappe à votre porte! Si le colporteur ne peut pas vous présenter de permis émis par la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil, il est recommandé de téléphoner à la Sûreté du Québec au 310-4141 ou \*4141 et de fournir une description de l'individu et des faits.

**La liste des personnes autorisées à faire du porte-à-porte figure sur notre site Internet, dans la section CONSEIL ET ADMINISTRATION sous la rubrique « COLPORTAGE ».**

# MESURES D'URGENCE | Changements climatiques et intempéries

**Les répercussions liées aux pluies extrêmes sont diverses et ne sont pas seulement reliées à la capacité des réseaux d'égouts. Il est utopique de croire que d'augmenter la capacité de tous les réseaux municipaux est la solution qui répondra aux pluies extrêmes.**



## Se préparer pour la prochaine fois... une responsabilité partagée !

**La sécurité civile est une responsabilité partagée et plusieurs articles dans la Loi sur la sécurité civile en témoignent. Nous devons donc envisager un ensemble de mesures d'adaptation et d'atténuation afin de faire face aux défis actuels et futurs des changements climatiques.**

### **Actions municipales :**

- ⌚ diagnostic exhaustif des réseaux et mise à jour du plan d'intervention en priorisant les travaux selon l'état structurel et l'âge des conduites
- ⌚ plan de gestion des eaux pluviales identifiant des opportunités d'amélioration et des mesures d'adaptation applicables à chaque secteur de la municipalité
- ⌚ application de nouvelles normes de conception (climat)
- ⌚ intégration de solutions progressivement au Plan triennal d'immobilisation de la municipalité
- ⌚ exécution d'un programme de nettoyage préventif du réseau
- ⌚ interventions en cas de bris, de débordements ou d'incidents et collectes de données
- ⌚ inspection des conduites par caméra
- ⌚ recherches et corrections des branchements croisés
- ⌚ bonification de notre réglementation
- ⌚ etc.

### **Actions citoyennes à prendre :**

- ⌚ Revoir les installations résidentielles afin de les rendre plus résilientes en cas de pluie intense ou de panne électrique;
- ⌚ au minimum une fois par année, deux fois encore mieux : procéder au nettoyage des gouttières et du clapet anti-retour, ainsi qu'au test de la pompe de puisard et à son nettoyage;
- ⌚ s'assurer du bon fonctionnement des drains et des systèmes de pompage;
- ⌚ installer une pompe élévatrice « sump pump » de capacité suffisante;
- ⌚ entreposer les objets de valeur et les matières dangereuses dans des contenants étanches et sécurisation des réservoirs de carburant;
- ⌚ enlever les obstructions au drain du plancher;
- ⌚ débrancher les descentes pluviales, boucher les drains de fondation et prolonger les descentes pluviales et les tuyaux d'évacuation des puisards à au moins 2 mètres des fondations;
- ⌚ corriger le nivellement pour diriger l'eau à au moins 2 mètres des fondations;
- ⌚ installer un clapet anti-retour d'eau;
- ⌚ colmater les fissures de fondation;
- ⌚ prévoir une surélévation conforme (dos d'âne) pour les entrées de garage en contre-pente;
- ⌚ se doter d'une trousse d'urgence 72 h pour être autonome dans les premières heures d'un sinistre;
- ⌚ etc.

**Votre municipalité continuera de vous accompagner dans la mise à niveau de vos installations et dans votre préparation pour faire face à une urgence.**

# SÉCURITÉ PUBLIQUE

## ÉCHEC au CRIME



**1 800 711-1800**

Échec au crime est une organisation à but non lucratif composé de bénévoles actifs et dédiés au bien-être de leur communauté. Ils proposent une méthode aux forces policières pour recevoir de l'information du public dans leurs efforts de prévention du crime. Ces efforts se traduisent par des arrestations de criminels, en saisies de biens volés et en saisies de drogues.

## PANNE d'ÉLECTRICITÉ | Quoi faire?

### **En cas de panne d'électricité, si vous décidez de demeurer à la maison, vous devez :**

- avoir un avertisseur de fumée fonctionnel tel que requis;
- avoir un avertisseur de monoxyde de carbone;
- avoir une lampe de poche, radio, etc.;
- baisser les thermostats au minimum afin d'éviter une surcharge au retour de l'électricité;
- garder une lampe branchée pour savoir quand le courant sera rétabli;
- respecter rigoureusement le mode d'emploi de votre chauffage d'appoint;
- en tout temps, posséder une trousse d'urgence de 72 heures à porté de main.



### **Utilisation d'une génératrice**

- Utiliser la génératrice selon les spécifications du fabricant.
- S'assurer que la génératrice est à une distance sécuritaire des fenêtres et des ouvertures de la maison afin de prévenir le risque d'intoxication au monoxyde de carbone.
- Bien assujettir la génératrice afin d'éviter des déplacements par la vibration.
- Ne pas faire le plein d'essence lorsque la génératrice est en fonction ou encore chaude.
- Avoir un extincteur portatif à proximité en cas de besoin.

### **Conseils pour la consommation et la cuisson des aliments :**

1. N'utilisez pas à l'intérieur les appareils de cuisson conçus pour l'extérieur tel que barbecue au propane, gril de type hibachi.
2. Si la panne perdure, assurez-vous que les aliments sont toujours propres à la consommation.
3. N'ouvrez pas la porte du congélateur et du réfrigérateur trop souvent.

### **Utilisation de chandelles et de lampes**

- Toujours avoir sous surveillance les chandelles et lampes.
- Utiliser des socles ou portes chandelles afin d'éviter qu'elles ne tombent.
- Garder une distance sécuritaire par rapport aux éléments combustibles (rideaux, éléments décoratifs, papiers, etc.).
- Garder briquets et allumettes loin de la portée des enfants.

### **Gel des tuyaux**

Laisser couler un filet d'eau et actionner la chasse d'eau occasionnellement pour éviter que l'eau ne gèle et s'assurer que les renvois ne sont pas obstrués.

**Source et référence pour plus d'informations :** <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/urgences-sinistres-risques-naturels/panne-courant>

# SÉCURITÉ PUBLIQUE

## BONS COMPORTEMENTS À ADOPTER

### Pour les automobilistes :

- ➲ Réduisez votre vitesse près des parcs, écoles et zones résidentielles.
- ➲ Dégivrez complètement vos vitres en hiver et maintenez une distance sécuritaire.
- ➲ Évitez toute distraction au volant, particulièrement l'utilisation du téléphone.

### Pour les piétons et cyclistes :

- ➲ Portez des vêtements ou accessoires réfléchissants afin d'être bien visibles.
- ➲ Utilisez les traverses piétonnes et respectez la signalisation.

### Pour les résidents :

- ➲ Signalez toute situation inhabituelle ou potentiellement dangereuse aux autorités compétentes.

## SÉCURITÉ FERROVIAIRE



Chaque année, plus de 2 100 Nord-Américains sont tués ou grièvement blessés dans des incidents liés aux passages à niveau et aux intrusions. Presque tous ces incidents sont évitables, mais cela commence par savoir comment agir en toute sécurité près des voies ferrées et des trains. Opération Gareau Train (OG), un organisme national sans but lucratif voué à la sécurité ferroviaire, a élaboré des conseils faciles à suivre pour vous protéger.

### Comment rester en sécurité à proximité des voies ferrées et des trains

#### Restez loin des voies ferrées.

Les trains sont plus rapides et plus silencieux que vous ne le croyez. Si vous marchez le long des rails, vous n'entendrez ou ne sentirez pas nécessairement un train qui s'approche. Et le temps que vous le fassiez, il sera peut-être trop tard.

#### Utilisez les passages à niveau désignés.

Ceux-ci sont installés pour vous permettre de traverser les voies ferrées en toute sécurité. Lorsque vous choisissez de traverser ailleurs, vous mettez votre vie en danger.

#### Respectez tous les panneaux et signaux.

Il existe de nombreux panneaux et dispositifs d'avertissement ferroviaires, comme des feux, des cloches et des barrières, pour vous indiquer l'arrivée d'un train ou l'endroit et le moment où vous devez traverser. En suivant leurs instructions, vous serez en sécurité.

#### Restez vigilants et gardez vos distances.

Le meilleur moyen d'éviter d'être heurté par un train est de se tenir hors de sa trajectoire. Cela signifie qu'il faut être attentif (mettez votre téléphone de côté et si vous portez des écouteurs, gardez une oreille découverte !) lorsque vous êtes à proximité des voies ferrées et des trains afin de pouvoir entendre et voir les avertissements. Aux passages à niveau, restez à au moins 5 mètres des rails afin d'être hors de danger lorsqu'un train passe. Dans les gares, tenez-vous à bonne distance du bord du quai ou de la ligne de sécurité.

## BARRIÈRE DÉFECTUEUSE

Lorsque la barrière du passage à niveau à l'entrée de Terrasse-Vaudreuil est défectueuse, prière d'en informer le service de police ferroviaire au **1800 551-2553** et de passer par L'Île-Perrot Nord.



# PRÉVENTION INCENDIE

## RISQUES ÉLECTRIQUES

À l'intérieur tout comme à l'extérieur de nos maisons, les installations et appareils électriques sont très nombreux. Fils, câbles, rallonges, fiches et prises de courant, disjoncteurs, lampes, etc., autant d'éléments qui doivent être conformes et en bon état, bien installés ou utilisés, pour ne pas générer de risques d'incendie.

### En tout temps

- › Ne jamais dénuder les fils électriques.
- › Faire remplacer les appareils trop vieux, endommagés ou non conformes.
- › Faire appel à un maître-électricien pour les travaux en lien avec l'électricité.
- › Ne jamais surcharger de prises électriques ni de multiprises. Ne branchez pas non plus de multiprise dans une rallonge.
- › Ne jamais modifier un appareil ou un équipement électrique.

### Panneau électrique

Toujours laisser en place le couvercle protecteur; il protège des risques d'électrisation, de la poussière et de l'humidité.

### Câbles, rallonges et prises de courant

- › Utiliser des rallonges et des multiprises avec disjoncteur incorporé approuvées par ULC ou CSA. Le disjoncteur permet d'éviter la surtension, protégeant ainsi vos appareils tout en réduisant les risques d'incendie.
- › Ne jamais peinturer les rallonges et les câbles; la peinture assèche leur gaine.
- › Remplacer une rallonge endommagée ou qui dégage de la chaleur.



### Éclairage

- › Éloigner vêtements, tentures et autres objets inflammables des lampes halogènes.
- › Remplacer les ampoules halogènes par des ampoules DEL.
- › Ne pas dépasser la puissance nominale (watts) des ampoules.
- › À l'extérieur, utiliser un luminaire à l'épreuve des intempéries.

### Appareils électriques

- › N'utiliser que des appareils avec le sceau CSA ou ULC.
- › Ne jamais utiliser un appareil sous tension, tel un cellulaire branché, quand on est dans la baignoire ou quand on a les pieds dans l'eau.
- › Nettoyer régulièrement l'arrière du réfrigérateur.
- › Garder tout matériau combustible à au moins 15 centimètres de distance du chauffage mural électrique et à au moins 1 mètre d'un chauffage d'appoint.

## AVERTISSEURS de FUMÉE



La négligence, la distraction et l'imprudence sont les causes de la majorité des incendies résidentiels.

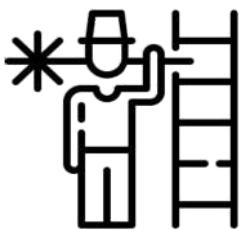
### Remplacement des piles

Votre Service de sécurité incendie vous recommande de profiter du moment où vous changez l'heure pour vérifier le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée et d'en remplacer les piles au besoin. Ce simple geste qui peut faire toute la différence. L'avertisseur de fumée sauve des vies !

### Vous pouvez vous protéger contre les incendies par des gestes simples :

- ⇒ Installez un avertisseur de fumée par étage, au minimum, y compris au sous-sol;
- ⇒ Vérifiez leur fonctionnement régulièrement;
- ⇒ Faites le plan d'évacuation de votre domicile;
- ⇒ Exercez-vous à l'évacuer.

## RAMONAGE de la CHEMINÉE



Lorsque vous brûlez du bois dans votre foyer, des résidus tels que de la suie et du créosote, se retrouvent collés sur les parois de votre cheminée.

Le ramonage permet d'éliminer ces résidus hautement inflammables, prévenant ainsi un incendie.

De plus, le ramonage contribue à prévenir les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz.

Les bûches de ramonage ou les additifs chimiques ne doivent jamais remplacer un ramonage professionnel. Ces produits éliminent seulement une partie des dépôts de créosote. Faites ramoner votre cheminée **au moins une fois par année** et selon la qualité et la quantité du bois brûlé, et ce, par un professionnel en ramonage, détenteur d'une licence RBQ.

Illustrations : Flaticon.com

## CENDRES CHAUDES

Un mauvais entreposage des cendres chaudes peut causer un incendie et des intoxications au monoxyde de carbone. Pour vous débarrasser de vos cendres de façon sécuritaire, vous devez :

- ➲ vider régulièrement les cendres du foyer, jamais à l'aide d'un aspirateur, mais à l'aide d'une pelle de métal;
- ➲ mettre les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique;
- ➲ sortir le contenant métallique à l'extérieur, car les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone;
- ➲ l'installer sur une surface non combustible, à une distance d'au moins 1 m de tout objet;
- ➲ attendre au moins 7 jours avant de transvider les cendres du contenant métallique dans un autre contenant (poubelle, bac de matières organiques) et brassé les cendres pour vous assurer qu'elles sont parfaitement refroidies. Si vous le pouvez, conservez les cendres dehors durant tout l'hiver et jetez-les seulement au printemps.

(Sources MSP)

## SORTIES BIEN DÉGAGÉES

**Lors d'un incendie, vous pourriez avoir moins de trois minutes pour sortir sains et saufs de votre domicile. Imaginez les précieuses secondes que vous perdrez si la sortie que vous devez utiliser lors d'un incendie est enneigée ou obstruée!**

- ➲ Après chaque chute de neige, déblayez vos sorties, vos balcons et votre terrasse.
- ➲ Dégarez vos sorties extérieures des objets encombrants comme les pelles, la souffleuse, les meubles de patio rangés pour l'hiver.
- ➲ À l'intérieur de votre domicile, assurez-vous que les voies de sortie, par exemple, les corridors et les escaliers, soient dégagées en tout temps d'objets encombrants, comme les jouets, les chaussures ou les sacs.

## BOUTEILLES de PROPANE

N'entreposez jamais de bouteille de propane à l'intérieur, que ce soit dans une maison, un garage ou une remise.

Même vides, elles représentent un danger sérieux d'incendie et d'explosion. **Gardez-les toujours à l'extérieur, loin des sources de chaleur et des espaces confinés.**

## BORNES FONTAINES

Nous demandons la collaboration des citoyens pour maintenir les bornes d'incendie toujours bien dégagées.



# TRAVAUX PUBLICS

**3-1-1**

RÉSEAU d'ÉCLAIRAGE

**Vous devez immédiatement informer la Municipalité de tout problème impliquant nos routes ou infrastructures et/ou nécessitant l'intervention des travaux publics.**

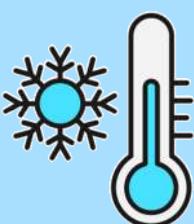


Durant les heures d'ouverture, communiquez avec nous au 514 453-8120, poste 221 ou composez le **3-1-1** lorsque nos bureaux sont fermés.

Communiquez avec nous au 514 453-8120, poste 221 ou [info@terrasse-vaudreuil.ca](mailto:info@terrasse-vaudreuil.ca) pour nous informer de tout luminaire défectueux. Il est nécessaire de nous indiquer le numéro du poteau pour demander une réparation.



## GEL de CONDUITES ou REFOULEMENT d'ÉGOUT | Quoi faire?



**Vous devez immédiatement informer la Municipalité de tout problème impliquant nos infrastructures et/ou nécessitant l'intervention des travaux publics.**

Durant les heures d'ouverture, communiquez avec nous au 514 453-8120, poste 221 ou composez le **3-1-1** lorsque nos bureaux sont fermés.

## DÉNEIGEMENT

**Nous vous avisons par la présente que la Municipalité ne tolèrera plus le dépôt de la neige provenant d'entrée privée dans l'emprise de la rue, dans la rue, autour des bornes d'incendie et/ou sur les terrains appartenant à la Municipalité.**

Cette pratique enfreint la réglementation municipale et est passible d'une amende. S'il vous est impossible de disposer la neige provenant de votre entrée sur votre terrain, vous devrez prendre des arrangements pour la faire transporter. Si vous ne faites pas le déneigement vous-même, **vous devez aviser votre entrepreneur en déneigement.**



# HYGIÈNE DU MILIEU

## ÉCOCENTRE

**Écocentre à Vaudreuil-Dorion | 2800, rue Henry-Ford, Vaudreuil-Dorion**

**Écocentre à Pincourt | 750, boul. Olympique, Pincourt**

Pour connaître la liste des matières acceptées ou pour plus d'information, rendez-vous au <https://tricycle-mrcvs.ca> ou composez le **450 455-5434**. Vous pouvez également consulter la **charte des matières acceptées** dans votre réseau des écocentres.

## Programme de recyclage du POLYSTYRÈNE EXPANSÉ

Saviez-vous que la compagnie POLYMOUS de Terrasse-Vaudreuil a placé un gros conteneur près de l'entrée du centre communautaire pour permettre aux citoyens de Terrasse-Vaudreuil de se départir facilement et écologiquement des articles de polystyrène. Plusieurs types de contenants alimentaires sont aussi acceptés s'ils sont propres !

### CONSIGNES POUR LA SÉLECTION DES PRODUITS RECYCLABLES

Le polystyrène expansé (EPS) est une matière écologique ! Le EPS est composé de 95 % d'air, c'est une matière inerte et inoffensive pour l'environnement. Le EPS ne contamine pas l'air, le sol, ni les nappes d'eau souterraines. Le EPS est exempt de CFC et HCFC et est recyclable.

### NE PAS CONFONDRE !

EPS (Polystyrène expansé typiquement blanc) avec le XPS Styrofoam® (polystyrène extrudé, typiquement bleu ou rose). Les 2 produits ont une base semblable, mais ils sont différents !

### Matières ACCEPTÉES dans le conteneur

- EPS blanc et propre (que l'on retrouve souvent sous forme d'emballages de produits fragiles) sans aucun contaminant tel que aliments, papier, colle, ruban, agrafe, etc.
- Emballages alimentaires rincés et séchés portant le logo # 6 (si le logo # 6 ne figure pas ce n'est pas du PS)
- Emballages de polystyrène
- Isolant de construction blanc sans coupe vapeur
- Tous les produits avec le logo # 6.

Ne laissez jamais vos sacs de transport dans le conteneur destiné au recyclage du polystyrène. Veuillez les vider et les recycler aux endroits où ils sont acceptés.



## RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)



Nous désirons vous rappeler que les RDD ne doivent, en aucun cas, être mêlés à la collecte de déchets domestiques hebdomadaires.

En plus d'être extrêmement nocifs pour l'environnement, les produits qu'ils contiennent peuvent entrer en contact avec une autre substance, dangereuse ou non, ce qui a pour effet de créer une réaction chimique dégageant beaucoup de chaleur dans le camion et provoquant une fumée toxique et corrosive.



**Les RDD doivent être apportés à l'écocentre de Vaudreuil-Dorion et ne doivent jamais être jetés aux ordures !**

# HYGIÈNE DU MILIEU

## COLLECTE des DÉCHETS DOMESTIQUES

Les études démontrent que seulement 3 % des résidus domestiques sont réellement des déchets qui ne sont ni compostables, ni recyclables, ni réutilisables. Plusieurs matières ne devraient pas être jetées mais plutôt apportées à l'écocentre pour être traitées de façon responsable.

**Collecte aux 2 semaines | Voir le calendrier à la page suivante.  
En cas de modifications, nous les annoncerons sur le site Web.**

## COLLECTE | GROS ENCOMBRANTS

**Le 3e mardi de chaque mois | Voir le calendrier à la page suivante.  
En cas de modifications, nous les annoncerons sur le site Web.**

## COLLECTE | MATIÈRES ORGANIQUES

**Collecte aux 2 semaines de décembre à avril | Voir le calendrier à la page suivante.  
En cas de modifications, nous les annoncerons sur le site Web.**



Dans votre bac brun, vous pouvez déposer les restes d'aliments, mais également les feuilles mortes, le gazon et autres résidus de jardin, les fleurs, les petites branches, les plantes d'intérieur et restants d'empotage. Les mouchoirs et serviettes de table en papier sont également compostables tout comme les cheveux et les poils d'animaux. La litière et les déjections animales ont aussi leur place dans le bac brun.

**Notez que notre plateforme de compostage n'est pas équipée pour traiter les sacs de plastique même s'ils sont réputés compostables/biodégradables. Ceux-ci ne se décomposent pas à la même vitesse que les résidus organiques, ce qui a pour effet de "contaminer" le compost.**

Vous pouvez placer les matières organiques directement dans le bac sans les envelopper ou utiliser du papier journal, une boîte de carton non-ciré, un essuie-tout ou un sac de papier.

## BAC ROULANT | Comment le placer?

Les bacs doivent être déposés en bordure de rue avant 7 h le matin. Il est prohibé de laisser les bacs en dehors de la période permise soit à partir de 16 h la veille de la collecte jusqu'à 12 h le lendemain de la collecte.

- ⌚ Placez le bac à un maximum d'un (1) mètre de la bordure de rue.
- ⌚ Positionnez les roues en direction de la maison de sorte que le couvercle s'ouvre vers la rue.
- ⌚ Assurez-vous qu'il y ait un espace libre de 60 cm tout autour du bac.
- ⌚ Veillez à ce que le couvercle soit fermé et qu'aucune matière ou contenant ne soit déposé à côté du bac.

## RÉPARATION ou REMPLACEMENT d'un bac roulant

Si votre bac est brisé, communiquez avec nous pour vérifier s'il est toujours sous garantie. Nous aurons besoin du numéro de série du bac à réparer/remplacer.

Celui-ci est gravé ou imprimé sur le côté du bac.

# HYGIÈNE DU MILIEU

CALENDRIER des COLLECTES | Déposer les bacs avant 7 h le matin

Janvier 2026							
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sab	
				1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10	
11	12	13	14	15	16	17	
18	19	20	21	22	23	24	
25	26	27	28	29	30	31	

Février 2026							
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sab	
1	2	3	4	5	6	7	
8	9		11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	

- Collecte des matières recyclables
- Collecte des matières résiduelles
- Collecte des matières organiques
- Collecte des objets volumineux
- Collecte spéciale du carton et surplus de matières recyclables
- Collecte des résidus verts et feuilles à côté du bac brun
- Collecte des branches

Mars 2026							
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sab	
1	2	3	4	5	6	7	
8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	
29	30	31					

Avril 2026							
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sab	
				1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11	
12	13	14	15	16	17	18	
19	20	21	22	23	24	25	
26	27	28	29	30			

Mai 2026							
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sab	
				1	2		
3	4	5	6	7	8	9	
10	11	12	13	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23	
24	25	26	27	28	29	30	
31							

Juin 2026							
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sab	
1		2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13	
14	15	16	17	18	19	20	
21	22	23	24	25	26	27	
28	29	30					

## Calendrier sujet à changement

Au moment d'imprimer, les contrats n'étaient pas tous octroyés. Certains changements sont donc possibles.

Les mises à jour se trouvent sur le site Web, le cas échéant.

## Nous vous rappelons

*l'importance de vous inscrire à notre infolettre afin de recevoir les alertes d'urgence et/ou les dernières nouvelles de votre municipalité.*

Consultez notre site Web au [www.terrasse-vaudreuil.ca](http://www.terrasse-vaudreuil.ca), et sélectionnez **INSCRIPTION AUX ALERTES**.

Remplissez le formulaire; ça ne prend qu'une minute !



M<sup>e</sup> Chantal Savard  
Notaire et Médiateur familial

Tél : 514 453-6271  
Fax : 514 453-4419  
@ : [csavard@savardsauve.com](mailto:csavard@savardsauve.com)

17, boul. Cité-des-Jeunes Est, bureau 230  
Vaudreuil-Dorion, Québec  
J7V 0N3

# PAULAUTO

**514-453-2177**

144A - 5<sup>e</sup> Boulevard  
Terrasse-Vaudreuil  
J7V 5M3

Paul Lauzon

# HYGIÈNE DU MILIEU

## COLLECTE | MATIÈRES RECYCLABLES

**La collecte du 25 décembre est reportée au vendredi 2 janvier.**

**Collecte aux 2 semaines à partir du 8 janvier 2026**

Pour maximiser la quantité de matières que vous pouvez insérer dans votre bac, nous vous invitons à rapporter toutes les bouteilles et canettes consignées, à défaire et aplatis les boîtes de carton, à regrouper tous vos sacs en un seul.



### Quand même besoin d'un 2e bac bleu ?

Si votre ménage a un volume de récupération particulier, vous pouvez demander gratuitement un 2e bac si vous répondez aux critères d'exception.

## BRANCHES



Il est interdit de laisser ou maintenir des branches sur la voie publique en dehors de la période permise, soit trois (3) jours avant la date prévue de la collecte.

**LES COLLECTES ONT LIEU LE PREMIER LUNDI DE CHAQUE MOIS, DE MAI À NOVEMBRE.**

## COLLECTE SPÉCIALE | carton et surplus de matières recyclables

### **2 collectes spéciales en 2026 : le vendredi 2 janvier et le jeudi 9 juillet**

Les boîtes de carton doivent être démontées et placées à côté du bac roulant.

Il sera également possible de déposer toutes **autres matières recyclables acceptées** à côté du bac roulant à condition que ces dernières soient insérées dans des **sacs transparents permettant de déterminer, à l'œil nu, la matière se trouvant à l'intérieur**. Les collectes de surplus ne concernent que ces **deux (2) journées spéciales**. Il ne sera pas possible d'en déposer lors journées normales de collecte.

À titre informatif et dépendamment de la quantité de surplus présente sur le territoire, il se pourrait que les matières excédentaires ne soient pas toujours collectées au même moment que le bac roulant, cependant toujours au courant de la même journée de collecte.

## DONNER au lieu de JETER

Aidez les organismes communautaires en offrant vos vêtements, jouets, appareils électriques, articles de sport et autres. Vous contribuerez par le fait-même à réduire la quantité de déchets et le gaspillage.

### CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE L'ACTUEL

**88, rue Adèle  
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 1S7  
450 455-3331 | info@lactuel.org**



**N'accepte pas les meubles.**

**Lactuel**  
Centre d'action bénévole

### LE CARREFOUR DE L'ESPoir

**235, rue Saint-Joseph  
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 1S7  
450 218-3100 | lecarrefourdelespoir@videotron.ca**

**N'accepte pas les vêtements.  
Cueillette ou livraison possibles  
pour les meubles.  
Dépôt les mardis seulement.**

**CARREFOUR  
DE L'ESPoir**

# SANTÉ | BIEN-ÊTRE

## DON DE SANG



**PROCHAINE COLLECTE  
7 JANVIER 2026**

**[hema-quebec.qc.ca](http://hema-quebec.qc.ca)**

Les prochaines collectes seront annoncées sur notre site Web.

Votre municipalité souhaite vous rappeler l'importance d'avoir, en tout temps, à la maison une trousse d'urgence (ex. : sac à dos ou bac) contenant les articles nécessaires pour vous assurer d'être autosuffisant et permettre à votre famille de subsister pendant les 3 premiers jours d'un sinistre (coupe de courant, inondation ou autre).

Découvertes & offres locales

**Votre panier de bienvenue**

Julie Duchesne Cormier  
[votrepanierdebienvenue@hotmail.com](mailto:votrepanierdebienvenue@hotmail.com)  
514 716-7726  
Facebook : [votrepanierdebienvenue](#)

### UNE FORMATION EN PREMIERS SOINS OU RCR/DEA

Est-ce vraiment nécessaire? La réponse est OUI!

Vous êtes-vous déjà demandé comment vous réagiriez si quelqu'un de votre entourage subissait une chute importante, présentait une douleur à la poitrine ou une détresse respiratoire aigüe? Seriez-vous prêt à intervenir?



**IDÉE CADEAU !** Offrez un présent qui fait réellement une différence : un certificat-cadeau pour un cours de RCR ! Une attention unique, utile et significative, qui pourrait sauver une vie !

Lorsqu'une situation d'urgence se présente, une formation en premiers soins peut faire toute la différence. Savoir comment réagir en cas d'arrêt cardiaque, par exemple, fait augmenter les chances de survie et de récupération de la victime de 30 % et plus. Malheureusement, seulement environ 8 % de la population québécoise détient une formation en premiers soins. C'est la raison pour laquelle la municipalité de Terrasse-Vaudreuil vous offre, à un coût minime, la possibilité d'apprendre les techniques pour sauver des vies.

Vous désirez acquérir des notions de base afin de pouvoir réagir rapidement auprès d'une victime en arrêt cardiorespiratoire et/ou ayant les voies respiratoires obstruées?

- Loi—911
- Urgences cardiovasculaires
- Réanimation/défibrillation
- Obstruction des voies respiratoires

### Réanimation cardiorespiratoire et défibrillateur - RCR/DEA

Date : JEUDI 8 JANVIER 2026

Heure : 18 h 30 à 22 h 30 | Durée : 4 heures

Lieu : Centre communautaire, 78, 7<sup>e</sup> Avenue, Terrasse-Vaudreuil

Coût : 20 \$

Vous désirez bonifier votre formation et acquérir des notions de base en premiers secours afin de pouvoir réagir rapidement lors de situations d'urgence?

- Altération du niveau de conscience
- Problèmes médicaux
- Réactions allergiques
- Traumatismes

### Premiers secours

Date : JEUDIS 8 et 15 JANVIER 2026

Heure : 18 h 30 à 22 h 30 | Durée : 8 heures

Lieu : Centre communautaire, 78, 7<sup>e</sup> Avenue, Terrasse-Vaudreuil

Coût : 40 \$ pour la formation complète (2 soirs)

Pour réserver votre place, il suffit de passer à l'hôtel de ville.

# URBANISME | DÉVELOPPEMENT

## PERMIS et CERTIFICATS d'AUTORISATION

Vous prévoyez d'effectuer des travaux de construction ou de rénovation sur votre propriété, installer une piscine ou un spa dans votre cour et vous vous demandez si ces travaux requièrent un permis ou un certificat d'autorisation?

La Municipalité de Terrasse-Vaudreuil rappelle que toute personne désirant procéder à une construction, à des rénovations ou à des travaux a la responsabilité de vérifier la conformité de son projet avec les lois et règlements en vigueur et d'obtenir de la Municipalité les autorisations requises **AVANT** de débuter les travaux.

**Dans le but d'améliorer le processus d'émission des permis et de faciliter les démarches pour nos citoyens, nous ajoutons graduellement les différents formulaires de demandes sur le site Web de la municipalité. Il vous suffit d'imprimer votre formulaire, de le compléter et de le faire parvenir au département d'urbanisme accompagné des autres documents requis à : [urbanisme@terrasse-vaudreuil.ca](mailto:urbanisme@terrasse-vaudreuil.ca) afin d'ouvrir votre dossier.**

### Inspecteur en bâtiment

William Petrosky  
514 453-8120, poste 258  
[wiliam.petrosky@terrasse-vaudreuil.ca](mailto:wiliam.petrosky@terrasse-vaudreuil.ca)

Pour obtenir un rendez-vous avec l'inspecteur, nous vous invitons à communiquer avec nous au 514 453-8120, poste 221.



*Faites connaître votre entreprise en publiant votre carte d'affaire dans le prochain Info Terrasse !*

## LOISIRS | VIE COMMUNAUTAIRE

### REPAS PARTAGÉS pour les 55+

**Les aînés de Terrasse-Vaudreuil sont les bienvenus aux activités communautaires de repas partagés sur l'île Perrot.**

#### **Centre Paul-Émile Lépine de L'Île-Perrot**

**Le 4<sup>e</sup> mercredi** des mois de janvier à mai ainsi que des mois de septembre à novembre.

Repas, danse en ligne et bingo

Salle ouverte à compter de 10 h.

#### **Billets à la porte (15 \$)**

Présidente : Janine De Bellefeuille 514 453-1228

#### **Omni-Centre de Pincourt**

**Le 3<sup>e</sup> mardi** des mois de septembre à décembre ainsi que des mois de février à mai.

#### **Repas et danse (22 \$).**

Salle ouverte à compter de 10 h.

**Billets :** Jacques Leclerc 514 425-4958

#### **Carrefour Notre-Dame-de-l'Île-Perrot**

#### **Le 2<sup>e</sup> mercredi** du mois

Repas , danse et bingo après le dîner.

Salle ouverte à compter de 10 h.

**Billets :** Sylvie Gauthier 450 200-0557

### TERRASSE... sur glace !

#### **Fête familiale hivernale**



**Samedi 31 janvier  
16 h 30 à 20 h 30**

**Détails à venir...**

### **PLEAU TAEKWONDO**



**Maître Pierre Pleau  
514 968-4020  
pleau@videotron.ca**

RESPECT . CONFiance EN SOI . DISCIPLINE . PERSÉVÉRANCE . CONCENTRATION

## LOISIRS | ACTIVITÉS | POLITIQUES D'AIDE FINANCIÈRE

Consultez la liste des activités offertes localement au [www.terrasse-vaudreuil.ca](http://www.terrasse-vaudreuil.ca) sous la rubrique **Culture et loisirs**.

**Vous arrive-t-il de ne manger qu'une rôtie pour dîner ou souper parce que vous n'avez pas l'énergie de vous préparer un repas sain?**

La **POPOTE ROULANTE**, un service du **Centre communautaire des aînés Vaudreuil-Soulanges**, dessert notre municipalité.



Les résidents de Terrasse-Vaudreuil, âgés de 70 ans et plus, peuvent profiter de repas surgelés livrés directement à leur domicile tout en bénéficiant d'un crédit de maintien à domicile équivalent à **50% de la valeur des repas surgelés commandés**.

**VISITEZ-NOUS**  
[www.centredesainesvs.com](http://www.centredesainesvs.com)  
**Centre communautaire des aînés Vaudreuil-Soulanges**  
**CONTACTEZ-NOUS**  
[reception@ccavs.ca](mailto:reception@ccavs.ca)  
1.855.510.3548  
450.265.3548

## LOISIRS | VIE COMMUNAUTAIRE

### ARÉNA CITÉ-DES-JEUNES (entente intermunicipale)

The poster features a large blue ice skate icon at the top left. Below it, the words "PATIN LIBRE" are written in large, bold, blue letters. Underneath that, "Aréna Cité-des-jeunes" is written in a smaller blue font. To the right of the text area is a grid of nine small calendar boxes for the months of October, November, December, January, February, and March. Each calendar shows dates from 1 to 31, with specific days highlighted in yellow circles. At the bottom right of the poster is a white ice skate icon.

**SAISON 2025/26**

**OCT**

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

**NOV**

D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	8
13	14	15	16	17	18	19
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

**DÉC**

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

**JAN**

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

**FÉV**

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

**MAR**

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

**RÉSIDENTS**  
NDIP, Pierrefonds et  
Terrasse-Vaudreuil

**NON-RÉSIDENTS**  
Toutes autres villes

**GRATUIT\***

**Patin libre 13h à 16h30**

**Patin libre 20h à 22h30**

\* Résidents NDIP: sur présentation de la carte Accès NDIP ou toute autre preuve de résidence  
Résidents Pierrefonds et Terrasse-Vaudreuil: sur présentation d'une preuve de résidence

### SKIEURS de l'île

Joignez-vous à plus de 1 300 adeptes du ski de fond qui sillonnent quelques 30 km de sentiers balisés ! En tant que résidents de Terrasse-Vaudreuil, vous bénéficierez d'un **rabaiss de 5 \$** lors de votre inscription.

Pour en savoir davantage, contactez monsieur Pierre Levac, président des Skieurs de l'Île, au 514 453-8592. Vous pouvez également obtenir des renseignements par courriel à : [skieursdelile@hotmail.com](mailto:skieursdelile@hotmail.com).



### BIBLIOTHÈQUE

Vous pouvez abonner gratuitement un membre de votre famille (une personne par adresse) à la bibliothèque Marie-Uguay située au 1300, boul. Don Quichotte à NDIP

#### Vous aurez accès à :

● La réservation et le prêt de documents :

- Livres
- Livres électroniques
- périodiques
- documents audiovisuels
- jeux et jouets

● La consultation d'ouvrages de référence sur place.



**Ne manquez pas la chance de fréquenter régulièrement ce lieu magnifique et convivial.**

### PATINOIRES EXTÉRIEURES

Parc Donat-Bouthillier — Horaire normal quand la température le permet.

#### DU LUNDI AU VENDREDI

16 h à 21 h



#### SAMEDI ET DIMANCHE

13 h à 17 h

18 h à 21 h

Parc des Éperviers (NDIP) — Les citoyens de Terrasse-Vaudreuil ont également accès gratuitement à la patinoire réfrigérée avec une pièce d'identité montrant leur adresse. (voir page suivante).

## ACCÈS GRATUIT POUR NOS CITOYENS (entente intermunicipale)

# PATINOIRE RÉFRIGÉRÉE Parc des Éperviers

Ouverte du lundi au vendredi de 8 h à 22 h et du samedi au dimanche de 8 h à 23 h

(selon les conditions météo) avec preuve de résidence

HEURES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
FERMÉ POUR ENTRETIEN*							
8h à 8h							
8h à 10h							
10h à 12h 30							
12h 30 à 13h							
13h à 15h 45							
15h 45 à 16h 45							
16h 45 à 17h 15							
17h 15 à 19h 30							
19h 30 à 20h							
20h à 22h							
22h à 23h							

\* FERMÉ POUR ENTRETIEN\*

\* L'horaire des entretiens de la glace peut varier selon la météo.

\*\* Inscriptions obligatoires (\$) au <https://www.ndip.org/loisirs-et-culture/inscription-en-ligne/>. Du 6 décembre 2025 au 21 février 2026 (relâche le 27 décembre 2025 et le 3 janvier 2026).



## Informations supplémentaires

- Infrastructure sans surveillance, hors des périodes d'affluence.
- Une **preuve de résidence est exigée en période d'affluence** (lundi au vendredi de 17h15 à 22h et samedi et dimanche de 8h à 23h).
- Surveiller le site Web de la Ville [www.ndip.org](http://www.ndip.org) et la page FB [www.facebook.com/VilledeNDIP](https://www.facebook.com/VilledeNDIP) pour connaître l'état des patinoires.
- Le port du casque et des gants est obligatoire.** Le port des autres équipements de sécurité est fortement recommandé.
- Faire preuve de **courtoisie envers les différents usagers**. Respect du partage de l'infrastructure. Respect des employés affectés à la surveillance et à l'entretien de la patinoire.
- Mardis de 18 h à 22 h : plage horaire réservée à Hockey Mineur île-Perrot.**
- Hockey Famille :** Période de hockey libre pour les jeunes de **12 ans et moins**. Les parents sont les bienvenus (pas obligatoire).
- En période d'affluence**, l'accès à la patinoire est **gratuit pour les résidents des villes partenaires** de la gestion de l'Aréna Cité-des-jeunes : NDIP, Pincourt, Terrasse-Vaudreuil, Vaudreuil-Dorion.
- Les résidents des villes non partenaires devront payer **des frais de 10 \$/personne** (taxes incluses) **par utilisation**. Frais payables par carte de crédit ou débit seulement.

POUR NOUS JOINDRE:  
SERVICES COMMUNAUTAIRES  
514 453-4128 POSTE 0



## CENTRE COMMUNAUTAIRE | Location



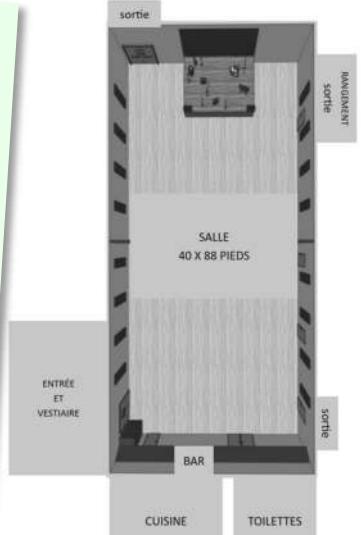
Photo : Olga Cassetta

Le centre communautaire, d'une capacité de 280 personnes, est disponible à des fins de location publique ou privée selon la tarification en vigueur.

Équipée d'une grande cuisine et d'une scène de 16 x 12 pieds, la salle est idéale pour vos activités, rencontres, cours ou réceptions.

Tables et chaises incluses.

Les réservations se font à l'hôtel de ville au 514 453-8120, poste 221.



## POTAGER COMMUNAUTAIRE | Jardinons ! Terrasse-Vaudreuil

Celles et ceux qui désirent cultiver un jardinier pour l'été 2026 peuvent en réserver un à [jardinonstv@gmail.com](mailto:jardinonstv@gmail.com).

Sylvie Trépanier, pour le comité de jardin  
514 703-7991



Suivez-nous sur la page Facebook [Agriculture urbaine Terrasse-Vaudreuil](#)

# ÉDITIONS VAUDREUIL

Avec vous depuis 1965



**Hamster+**

**Éditions Vaudreuil inc.**

490, boulevard Harwood, Vaudreuil-Dorion, QC J7V 7H4  
Tél. : 450 455-7974 • 1 888 455-7974 • Téléc. : 450 455-1907  
[ventes@editionsvaudreuil.com](mailto:ventes@editionsvaudreuil.com) • [www.editionsvaudreuil.ca](http://www.editionsvaudreuil.ca)  
voir le site : [www.editionsvaudreuil.leslibraires.ca](http://www.editionsvaudreuil.leslibraires.ca)

Membre du  
Groupe

Les  
libraires



**PAPETERIE • LIBRAIRIE AGGRÉÉE • IMPRIMERIE • CENTRE DE COPIES  
AMEUBLEMENT • JEUX ÉDUCATIFS ET SENSORIELS • CASSÉS-TÊTES • BOUTIQUE CADEAUX**